

- Pour diffusion immédiate

Rapport sur l'immigration et la migration inter provinciale Des mesures positives pour la communauté fransaskoise et la province de la Saskatchewan

Regina, le 15 décembre 2010 – La publication du rapport du *Comité consultatif en matière d'affaires francophones* du gouvernement de la Saskatchewan au sujet de l'immigration et la migration interprovinciale propose des recommandations indispensables. Ces recommandations sont importante car elles permettront à la communauté fransaskoise d'entreprendre la mise en œuvre de son plan en immigration, le plan en question a été complété par le *Réseau provincial en immigration* (RPI) il y a un an.

« Ces recommandations tombent à point, car afin de pouvoir avancer dans ce dossier nous avons besoin d'un appui ferme des tous les partenaires qui sont engagés dans ce dossier,» a déclaré le président de l'ACF, Monsieur Paul Heppelle. «Ces recommandations identifient les points névralgiques du développement du secteur pour les Francophones et ciblent le ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et de l'Immigration. »

« En générale, ces recommandations correspondent à notre interprétation des actions à entreprendre en immigration. Le comité recommande fortement que les services déjà assurés par la communauté fransaskoise soient reconnus d'une façon officielle. Nous allons poursuivre le travail déjà entamé avec les fonctionnaires provinciaux dans le but de atteindre nos objectifs commun et dans le but d'affermir la collaboration entre la communauté fransaskoise et le gouvernement provincial dans ce dossier,» de conclure M Heppelle.

L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. À l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

-30-

Source :
Marc Masson
Directeur des communications ACF
924-8532